

### MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE ET DE L'APPROVISIONNEMENT

## PLAN SECTORIEL D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET AUX FAIBLES ÉMISSIONS DE CARBONE DANS L'AGRICULTURE

#### Mission du MAPA

Promouvoir le développement durable de l'agriculture, la sécurité et la compétitivité de ses produits

Brasilia

**MAPA** 

2022

#### Président de la République

Jair Messias Bolsonaro

## Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Approvisionnement Marcos Montes Cordeiro

#### **Secrétaire Exécutif**

Márcio Eli Almeida Leandro

Secrétaire d'Innovation, du Développement durable et d'Irrigation Fernando Silveira Camargo

Secrétaire Adjoint d'Innovation, de Développement durable et d'Irrigation Cleber Oliveira Soares

#### **Directrice de Production Durable et Irrigation**

Fabiana Villa Alves

Coordinatrice Générale du Changement Climatique et de l'Agriculture de Conservation - CGMC

Soraya Carvalho Barrios de Araújo



#### 2022. MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE ET DE L'APPROVISIONNEMENT

Tous les droits sont réservés. Reproduction autorisée à condition de citer la source.

La responsabilité du droit d'auteur des textes, de l'idéologie et des images de ce travail incombe aux auteurs intellectuels qui les ont produits.

**1a édition. Année 2022 Tirage:** 1.000 exemplaires

#### MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE ET DE L'APPROVISIONNEMENT

Secrétariat de l'Innovation, du Développement Durable et d'Irrigation - SDI Direction de la Production Durable et d'Irrigation - DEPROS Coordination Générale du Changement Climatique et de l'Agriculture de Conservation

Adresse: Esplanada dos Ministérios, Bloco "D", Anexo B, sala 20 CEP: 70.043-900 – Brasília/DF Tel: (61) 2023.3324

www.agricultura.gov.br

#### ÉQUIPE

#### **ÉLABORATION DU DOCUMENT**

Eleneide Doff Sotta; Elvison Nunes Ramos; Fabiana Villa Alves; Fernanda Garcia Sampaio; João Nicanildo Bastos dos Santos; Juliana Bragança Campos; Mariane Crespolini dos Santos; Ricardo Kobal Raski; Roberto Soares Rocha e Sidney Almeida Figueira de Medeiros

#### APPUI DE COMUNICATION - PROGRAMME RURAL DURABLE (PRS)

**Coordination de Communication** Mariana Resende

Projet Graphique et Diagramme

Júlia Mendes

Pour plus d'informations à propos du PRS, accès: www.programaruralsustentavel.org.br

#### **CATALOGUE DES SOURCES**

ESPACE POUR INSÉRER LA FICHE CATALOGRAPHIQUE

## **SOMMAIRE**

| COLLABORATEURS ET RÉVISEURS   | 07                   |
|---|----------------------|
| INSTITUTIONS PARTICIPANTES  | 10                   |
| LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX   | 11                   |
| PRÉSENTATION  | 12                   |
| 1. INTRODUCTION   | 13                   |
| <ul> <li>1.1 BASES CONCEPTUELLES</li> <li>1.2 OBJETIF GÉNÉRAL</li> <li>1.3 OBJETIFS SPÉCIFIQUES</li> <li>1.4 CHAMP D'APPLICATION, PUBLIC CIBLE ET VALIDITÉ</li> </ul> | 14<br>16<br>17<br>18 |
| 2. OBJECTIFS  | 19                   |
| 3. PLAN OPÉRATIONNEL  | 24                   |
| 4. BASE LÉGALE  | 31                   |
| 5. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAFIOUES   | 33                   |

#### **COLLABORATEURS ET RÉVISEURS**

Abílio Rodrigues Pacheco Ademir Hugo Zimmer Adonias Castro Filho Afonso Peche Filho

Airton Kunz

Ailson Augusto Loper

Alberto Carlos de Campos Bernardi

Alessandro Gardemann Alessandro Sanches Pereira

Alexandre Berndt

Alexsandra Duarte de Oliveira

Álvaro Luiz Mafra Ana Gutierrez

Ana Luiza da Costa Cruz Borges Ana Luiza Pupe de Brito Jansem Ana Paula Contado Packer

Ana Silvia Costa Silvino André Amaral

André Cestonaro do Amaral André Luis Alves Miguel André Luiz de Carvalho

André Miguel

Antonio Felipe Guimarães Leite

Arcângelo Loss

Arminda Moreira de Carvalho

Arthur Bragança
Ayrton Kuntz
Barbara Brakarz
Beata Emoke Madari
Bernadete Lange

Bruno Carneiro e Pedreira Bruno José Rodrigues Alves Caio Marcio Almeida

Carlos Arduini

Carlos Eduardo Pacheco Lima

Carlos Eugenio Martins Celso Vainer Manzatto Cláudia Pozzi Jantalia

Claudinei Kurtz

Cledimar Rogério Lourenzi Daniel Luis Mascia Vieira

Daniela Mariuzzo

Darlan Rodrigo Marchesi Davi José Bungenstab Débora Gomide Santiago Deisi Cristina Tapparo Denilson Dortzbach Diego Melo de Almeida Diogo Carlos Leuck Durval Dourado Neto

Edson Junqueira Leite Eduardo Delgado Assad Erich Gomes Schaitza

Fábio Bueno dos Reis Junior

**Evandro Carlos Barros** 

Everardo Chartuni Mantovani Fabricio Camargo de Lima

Fausto Takisawa

Fernando Castanheira Neto

Fernando Mendes

Flávio Augusto Portela Santos

Flavio Jesus Wruck Florian Arneth

Francislene Angelotti Frederico Cintra Belém

Gabriela Maia Gervásio Paulus

Giampaolo Queiroz Pellegrino

Gladis Pereira

Gladys Beatriz Martinez

Gleiciane Silva

Gustavo Barbosa Mozzer

Gustavo Brunetto Gustavo Chianca

Gustavo dos Santos Goretti Gustavo Henrique M. F Araújo

Gustavo José Braga Hans Christian Schmidt

Henrique Debiasi

Hugo Borges Rodrigues Hugo Bruno Correa Molinari

Humberto Neto Ivan Crespo Jaine Cubas

#### PLAN SECTORIEL D'ADAPTATION ET DE FAIBLE ÉMISSION DE CARBONE

Jens Brueggemann Manfred Muller
Jéssica Yuki Lima Mito Manoel Mendonca

João Antônio F. Salomão Manuel Cláudio Motta Macedo

João Carlos de Moraes SáMara Cristina MoscosoJoão Cláudio da Silva SouzaMarcela ParanhosJoão de Ribeiro Reis JuniorMarcela Resende

João de Ribeiro Reis Junior Marcela Resende

João Dionísio Henn Marcelo Ambrogi

João Ferrari Neto Marcelo Augusto Boechat Morandi

João Francisco Adrien Fernandes Marcelo Dias Muller

João Roberto Santana Artusi Marcelo Francia Arco-Verde

Jônadan Hsuan Min MaMarcelo ZanellaJonathas de Alencar MoreiraMárcia DompieriJorge EnochMarco Aurélio Pavarino

José Antonio Marengo Orsini Marco Olivo Morato de Oliveira

José Eloir Denardin Marcos A. Carolino de Sá
Jose Felipe Ribeiro Marcos Heil Costa

Aceá Harrigue de A. Barrel

José Henrique de A. Rangel Marcus Vinicius Alves
José Henrique Silva Maria da Penha

José Ricardo Macedo Pezzopane Mariana Ferreira Matias
José Silvério Mariangela Hungria da Cunha

Josiléia Acordi Zanatta Martha Mayumi Higarashi

Juan Vicente Guadalupe Gallardo Maurel Behling

Juliano AssunçãoMiguel Marques Gontijo NetoJulio Cesar Pascale PalharesMirella de Souza Noqueira Costa

Júlio César Salton Moacyr Bernardino Dias-Filho

Julio Cezar Franchini dos Santos Mozar de Araújo Salvador
Julio Cezar Ramos Natali Maidl

Katia Marzall Naylor Bastiani Perez
Ladislau Araújo Skorupa Nelson Ananias Filho
Leandro Bortolon Nuno Rodrigo Madeira

Leandro do Prado Wildner

Leidiane Ferronato Mariani

Octavio Damiani

Octavio Damiani

Leidiane Mariani Osvaldo Machado Rodrigues Cabral Lineu Neiva Rodrigues Patrícia Machado

Lourival Vilela Patrícia Menezes Santos

Luciana Carrijo Patrícia Perondi Anchão Oliveira

Luís Augusto Crisóstomo Paulo Armando Victória de Oliveira

Luis Gustavo BarioniPaulo Francisco da SilvaLuiz Adriano Maia CordeiroPaulo Júlio Silva NetoLuiz Calvo Ramires JuniorPedro Augusto Loyola

Luiz Carlos Balbino Pedro Luiz Oliveira de Almeida Machado

Luiz Fernando Carvalho Leite Priscila Sleutjes

Luiz Fernando Ribeiro de Barros Rafael Gonzalez e Daiana Gotardo

Luiz Gustavo Ribeiro Pereira Ramon Costa Alvarenga

#### PLAN SECTORIEL D'ADAPTATION ET DE FAIBLE ÉMISSION DE CARBONE

Renato Serena Fontaneli

Ricardo Gava

Robélio Leandro Marchão

Robert Michael Boddey

Roberta Aparecida Carnevalli Monteiro

Roberto Dias Algarte

Roberto Guimarães Jr.

Roberto Giolo de Almeida

Rodrigo da Costa Gomes

Salete Alves de Moraes

Saulo Pastor Santos

Sebastião de Campos Valadares Filho

Segundo Sacramento Urquiaga Caballero

Sérgio Raposo de Medeiros

Suiá Kafure Rocha

Tadário Kamel de Oliveira

Taiguara Alencar

Talita Vieira Fideles

Tamar Roitman

Tatiana Duarte

Tiago Quintela Giuliani

Vanderley Porfírio-da-Silva

Walkyria Bueno Scivittaro

Wanderson Henrique de Couto

Warley Efrem Campos

William Goulart da Silva

Wilson Andrade

Wilson Vaz de Araujo

#### **ÉTABLISSEMENTS CONSULTÉS**

Association Bahia des Entreprises Forestières ABAF-BA ADASA Agence de Régulation de l'Eau, de l'Energie et de l'Assainissement du District fédéral Association Gaúcha des entreprises forestières **AGEFLOR** Association de Reboisement du Mato Grosso AREFLORESTA-MT Association Brésilienne des Entités Etatiques pour l'Assistance Technique et la Vulgarisation Rurale **ASBRAER** Association Brésilienne du Biogaz **ABiogás** Association du Sud-Ouest Pauliste d'Irrigation et de Plantation en Paille **ASPIPP** Association Nationale de l'Élevage Intensif Assocon Association Paraná des Entreprises Forestières **APRE** Banque Centrale de Brésil **BACEN** Banque Mondiale BIRD Banque Interaméricaine de Développement BID Centre National de Surveillance et d'Alerte aux Catastrophes Naturelles Cemaden Centre International des Énergies Renouvelables CIBiogás-ER Comité Exécutif du Plan de la Culture du Cacao **CEPLAC** Climate Policy Initiative CPI Global Confédération de l'Agriculture et de l'Élevage du Brésil CNA Association Rio Grande do Sul des Entreprises d'Assistance Technique et de Vulgarisation Rurale Emater RS Ambassade du Royaume-Uni Société Brésilienne de la Recherche Agricole **EMBRAPA** Société de Recherche Agricole et de Vulgarisation Rurale de Santa Catarina **EPAGRI** École Supérieure de l'Agriculture "Luiz de Queiroz"/ Université de São Paulo Esala/USP Organisation des Nations Unies de l'Alimentation et de l'Agriculture FAO Fédération Brésilienne du Système de Plantation Directe **FEBRAPDP** Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GIZ Industrie Brésilienne de l'Arbre ΙΒÁ Stichting IDH Sustainable Trade Initiative IDH Institut de Développement Rural du Paraná **IDR** Institut de Gestion et de Certification Forestière et Agricole **IMAFLORA** Institut Capixaba de la Recherche, l'Assistance Technique et la Vulgarisation Rurale **INCAPER** INCT Microorganismes Promoteurs de la Croissance des Plantes visant la Durabilité Agricole et la Responsabilité Environmentale **MPCPAgro** Institut 17 i17 Institut National des Sciences et de la Technologie **INCT** Institut National de Météorologie **INMET** Institut National de Recherche Spatiale **INPE** Bankengruppe **KFW** Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Approvisionnement MAPA Ministère de l'Économie ME Organisation des Coopératives Brésiliennes **OCB** Association Sul-Mato-Grossense des Producteurs et Consommateurs de Forêts Plantées **REFLORE-MS** Service National de l'Apprentissage Rural **SENAR** 

#### PLAN SECTORIEL D'ADAPTATION ET DE FAIBLE ÉMISSION DE CARBONE

| Société Brésilienne des Systèmes Agroforestiers            | SBSA  |
|--|-------|
| Université d'État de Santa Catarina                        | UDESC |
| Université d'État de Londrina                              | UEL   |
| Université d'État de Ponta Grossa                          | UEPG  |
| Université Fédérale de Minas Gerais                        | UFMG  |
| Université Fédérale de Paraná                              | UFPR  |
| Université Fédérale de Rio Grande do Sul                   | UFRGS |
| Université Fédérale de Santa Catarina                      | UFSC  |
| Université Fédérale de Santa Maria                         | UFSM  |
| Université Fédérale de Viçosa                              | UFV   |
| Université Fédérale de Mato Grosso do Sul                  | UFMS  |
| Organisation des Nations Unies du Développement Industriel | UNIDO |

#### LISTE DES TABLEAUX

**Tableau 1.** Engagements d'extension de la zone d'adoption (millions d'hectares), de déchets traités (millions de m3) et d'animaux supplémentaires (millions d'unités) ; du potentiel d'atténuation des émissions des GES (millions de Mg CO2eq), et des contributions à l'adaptation, des SPS<sub>ABC</sub>, jusqu'en 2030, en considérant 2020 comme année de référence.

**Tableau 2.** Axes stratégiques, objectifs spécifiques et actions proposés pour exécution, d'ici 2030, dans le Plan Opérationnel ABC+.

**Tableau 3**. Base légale fédérale de la fondation de ABC+ 2020-2030

#### LISTE DES FIGURES

Figure 1. Programmes et stratégies du plan opérationnel ABC.

## **PRÉSENTATION**

Le ABC+, Plan sectoriel d'adaptation au changement climatique et aux faibles émissions de carbone dans l'agriculture, établit l'agenda stratégique national sur le sujet, pour la période de 2020 à 2030.

Ancrée dans la Politique Nationale du Changement Climatique (PNMC), établie par la loi n°12187 du 29 décembre 2009, ABC+ poursuit la politique sectorielle mise en place en 2010 pour faire face au changement climatique dans le secteur agricole. Il s'agit donc de l'amélioration du Plan ABC pour la prochaine décennie, dans le but de soutenir le respect des engagements mondiaux assumés par le Brésil, ainsi que d'autres instruments de planification du gouvernement fédéral, qui visent le développement durable.

Son objectif est de promouvoir l'adaptation au changement climatique et le contrôle des émissions des gaz à effet de serre (GES) dans l'agriculture brésilienne, en augmentant l'efficacité et la résilience des systèmes de production, à partir d'une gestion intégrée du paysage.

Dans cette deuxième phase, l'accent est mis sur le besoin d'adopter des stratégies qui augmentent la capacité d'adaptation du secteur agricole face au changement climatique, modérant ses dommages et exploitant les opportunités. Pour cela, trois piliers stratégiques constituent la base des actions ABC+ : i) l'approche paysagère intégrée (AIP) ; ii) l'accent conjoint de l'atténuation et d'adaptation des GES,

et; iii) encourager le maintien et l'expansion des systèmes de production, pratiques, produits et processus durables (SPS<sub>ABC</sub>). Ces piliers sont détaillés dans les documents « Plan Stratégique » (PE), publié en avril 2021, et « Plan Opérationnel » (PO), publié en octobre 2021, d'ABC+1.

Cette publication, sous forme de Résumé Exécutif, apporte, sous une forme compilée et récapitulée, une synthèse des principales informations contenues dans les deux documents mentionnés cidessus.

Certes que l'agriculture et l'alimentation sont au cœur d'un modèle de développement juste et équitable, nous sommes de plus en plus convaincus qu'avec son modèle d'agriculture tropicale durable, le Brésil joue un rôle de premier plan dans l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'Agenda 2030, et dans l'accélération de l'action climatique dans le cadre de l'Accord de Paris.

Dans ce contexte, ABC+ est le principal outil du ministère de l'Agriculture pour le développement durable du secteur agricole brésilien, renforçant à la fois le potentiel de production et de conservation du pays.

<sup>1</sup> https://www.gov.br/agricultura/pt-br/assuntos/sustentabilidade/plano-abc/arquivo-publicacoes-plano-abc/final-isbn-plano-setorial-para-adaptacao-a-mudanca-do-clima-e-baixa-emissao-de-carbono-na-agropecuaria-compactado.pdf



Après dix ans de mise en œuvre du Plan Sectoriel d'Atténuation et d'Adaptation au Changement Climatique pour la Consolidation d'une Économie Basse Emission de Carbone en Agriculture - Plan ABC, le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Approvisionnement propose l'ABC+.

Dans cette deuxième phase, la promotion de technologies et de systèmes de production est entérinée, qui, en plus d'émettre moins des GES et d'être plus résilients, permettent une plus grande efficacité de production, intégrant de nouveaux concepts et approches.

Les actions opérationnelles d'ABC+ sont structurées autour de trois nouveaux concepts : l'approche paysagère intégrée (AIP), avec un accent sur l'augmentation de la résilience des systèmes de production agricole ; la synergie entre l'atténuation et l'adaptation des GES, et ; adoption et maintien de systèmes, pratiques, produits et processus de production durables (SPS<sub>ABC</sub>).

ABC+ est né à partir des enseignements tirés du Plan ABC (2010 à 2020), ainsi que de documents publics, élaborés par des institutions de différents horizons, qui travaillent sur des thématiques liées à l'agriculture et au changement climatique. Dans son processus de construction, 28 acteurs nationaux ont été consultés, en plus des 27 groupements étatiques de gestion (GGE). Plus de 200 auteurs, collaborateurs et réviseurs, et 50 institutions partenaires ont contribué à ce processus.

De nouveaux SPS<sub>ABC</sub> ont été ajoutés aux technologies promues lors du cycle précédent, maintenant le solide soutien scientifique et technologique adopté lors de la première phase.

Comme principaux changements, trois nouveaux SPSABC ont été inclus : Système sans travail du sol pour les légumes (SPDH), Systèmes irrigués (SI) et Finition Intensive (TI). Par ailleurs, les Systèmes Agroforestiers (SAF), ainsi que les Systèmes d'Intégration Culture-Élevage-Forêt (ILPF), constituent la technologie ABC+ « Systèmes d'Intégration » (SIN). Amplifiant, aussi, la couverture de trois SPS<sub>ABC</sub> déjà existants, avec altération des dénominations: Pratiques de Récupération des Pâturages Dégradés (PRPD) (anciennement « Récupération des Pâturages Dégradés »), qui envisage désormais la récupération et le renouvellement des pâturages présentant un certain degré de dégradation ; Biointrants (BI), qui comprend les microorganismes favorisant la croissance des plantes (MPCP) à l'ancienne "fixation biologique de l'azote" (BNF), et; Gestion des Résidus de Production Animale (MRPA), remplaçant le "Traitement des Déchets Animaux", car elle considère d'autres déchets que les déchets animaux, et encourage l'utilisation des sous-produits obtenus, tels que la bioénergie et le biofertilisant.

Dans cette deuxième phase d'action, l'incorporation de nouveaux SPS<sub>ABC</sub>, dont la capacité d'adaptation au changement climatique et d'atténuation des GES est avérée, basée sur des critères scientifiques, sera menée en continu tout au long de son mandat. A cet effet, des revues semestrielles de ses documents d'orientation sont prévues.

Ce document résume les principaux points nécessaires à la compréhension de l'ABC+.

## 1.1 BASES CONCEPTUELLES

Les bases conceptuelles établies dans ABC+ représentent une avancée dans l'utilisation des ressources naturelles et dans le paradigme du développement durable du secteur agricole brésilien, signalant des problèmes importants et actuels dans le contexte national et international.

## A. Approche Paysagère Intégrée (AIP)

L'AIP constitue une incitation forte à promouvoir la régularisation environnementale des propriétés rurales ; valoriser le paysage ; récupérer et conserver la qualité des sols, de l'eau et de la biodiversité, et ; valoriser les spécificités locales et les cultures régionales. En somme, elle associe production et conservation, à condition que l'exploitation des espaces à aptitude agricole et la régularisation environnementale soient encouragées et deviennent complémentaires.

Dans le cadre d'ABC+, il est supposé que la gestion du territoire agricole doive prendre en compte les différents éléments du paysage rural et du biome dans lequel il s'insère, dans ses différents niveaux et échelles. En valorisant, ainsi, l'aspect diversifié, systémique et dynamique du territoire rural, avec le microbassin hydrographique comme unité de planification de base.

## B. Interconnexion entre adaptation et mitigation

L'augmentation de la fréquence des événements climatiques extrêmes incite à renforcer les actions visant à réduire la vulnérabilité des systèmes de production agricole et à accroître la résilience du secteur. Co-structurés, les stratégies, outils et processus, dont le cœur est l'atténuation et l'adaptation, sont des éléments essentiels dans une perspective à court, moyen et long terme, selon leur échelle territoriale.

Au sein du périmètre ABC+, les stratégies d'adaptation portent principalement sur la promotion de l'adoption et du maintien des pratiques de conservation, considérées comme un « complexe de technologies à caractère systémique pour préserver et restaurer (ou récupérer) les ressources naturelles, avec une gestion intégrée des sols, de l'eau et de la biodiversité, compatible avec l'utilisation d'intrants externes ». Quels que soient le système de production et la région, cela implique .

- Réduction ou suppression de la mobilisation du sol;
- II. Maintien des résidus de culture à la surface du sol;
- III. Diversification des espèces, en rotation, interculture et/ou succession culturale;
- Des systèmes d'urgence efficaces, qui incluent la prévention, le contrôle et la lutte, grâce à la gestion intégrée des risques, aux systèmes de prévision climatique et d'alerte précoce, et au zonage territorial, entre autres, et;
- V. Systèmes d'analyse des performances socio-économiques et environnementales, et
- VI. Transfert de connaissances et de technologie.

# C. Adoption et maintien de systèmes, pratiques, produits et processus de production durables (SPS<sub>ABC</sub>)

ABC+ encourage le maintien et l'adoption de systèmes, pratiques, produits et processus de production durables (SPS<sub>ABC</sub>), dans le cadre du concept d'utilisation efficace des surfaces adaptées à la production agricole, qui sont :

- Pratigues de Récupération des Pâturages Dégradés (PRPD);
- Système de non-labour (SPD), segmenté en :
  - -Système céréalier sans labour (SPDG), et ;
  - -Système de semis direct des horticoles (SPDH).
- Systèmes d'intégration (SIN), segmentés en :
  - Systèmes d'Intégration Culture-Élevage-Forêt (ILPF), et;
  - Systèmes Agroforestiers (AFS).
- Forêts Flantées (FP);
- Biointrants, pour:
  - Fixation Biologique de Nitrogène (FBN), et;

- Microrganismes Promoteurs de Croissance des Plantes (MPCP).
- Systèmes irriqués (SI);
- Gestion des Déchets de Production Animale (MRPA), et;
- Engraissement Intensif (TI).

Grâce à un processus d'inclusion systématique et continu, seront promus, tout au long de la validité de l'ABC, les SPS<sub>ABC</sub> qui démontrent leur efficacité face au changement climatique, sont basés sur des connaissances scientifiques consolidées et disposent d'indicateurs de vérification réalisables et valides.

## 1.2 OBJECTIF GÉNÉRAL

Promouvoir l'adaptation au changement climatique et le contrôle des émissions des gaz à effet de serre (GES) dans l'agriculture brésilienne, en augmentant l'efficacité et la résilience des systèmes de production, en tenant compte d'une gestion intégrée du paysage.

## 1.3 OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Continuer à encourager l'adoption et le maintien des systèmes de production agricole conservateurs et durables, avec une augmentation productivité et des revenus, une résilience et un contrôle des émissions des GES;
- II. Renforcer les actions de transfert et de diffusion de technologies, de formation et d'assistance technique, en Systèmes, Pratiques, Produits et Procédés de Production Durables (SPS<sub>ABC</sub>);
- III. Stimuler et soutenir la recherche appliquée pour le développement ou l'amélioration du SPS<sub>ABC</sub>, se concentrer sur l'augmentation de la résilience, de la productivité et des revenus, et contrôler les émissions des GES;
- Créer et renforcer les mécanismes permettant la reconnaissance et l'appréciation des producteurs qui adoptent les SPS<sub>ABC</sub>;
- Favoriser, élargir et diversifier les sources et les instruments économiques, financiers et fiscaux liés à aux SPS<sub>ARC</sub>;
- VI.

  Améliorer le système de gestion des informations du ABC +, pour effectuer le suivi, la notification et la vérification (MRV) des SPS<sub>ABC</sub>, et le suivi et l'évaluation de son portefeuille d'actions et de résultats, et;
- **VII.** Favoriser une agriculture intégrée au paysage, afin d'encourager la régularisation environnementale des propriétés rurales et la production durable dans les zones à usage agricole.

## 1.4 CHAMP D'APPLICATION, **PUBLIC CIBLE ET VALIDITÉ**

Le périmètre d'ABC+ est national, mais avec un découpage par biome, compte tenu de ses spécificités. Les Unités fédératives et les municipalités seront encouragées à adhérer formellement à son exécution, à travers les Groupements de gestion de l'État (GGE) et les Plans d'action d'État ou de district ABC+ respectifs (PAE ABC+).

Le public cible d'ABC+ est composé de tous les segments, types et tailles de propriétés, sans exception, y compris l'agriculture familiale et non familiale, les peuples traditionnels et les communautés.

Le ABC+ sera en vigueur jusqu'en 2030, régi par l'arrêté du Mapa N° 323, du 21 octobre 2021.

Des mises à jour périodiques semestrielles seront effectuées pour passer en revue les technologies (SPS<sub>ABC</sub>), les actions et les objectifs, ainsi que de l'adapter aux exigences de la société.



Pour la période de 2020 à 2030, les objectifs sont d'étendre la zone d'adoption des  $SPS_{ABC}$  de 72,68 millions d'hectares, d'augmenter les déchets animaux traités de 208,40 millions de m3 et d'abattre 5 millions de bovins supplémentaires en engraissement intensif. Conjointement, ces objectifs contribuent à l'atténuation de 1 043,41, équivalent à 1 042,41 millions de Mg CO2 eq, et à une diminution de la vulnérabilité et une augmentation de la résilience des systèmes agricoles.

A cet effet, ont été définis, pour chaque SPS<sub>ABC</sub> les engagements respectifs pour intensifier l'adoption (en millions d'hectares, en millions de m3 ou en millions d'animaux supplémentaires), le potentiel d'atténuation des émissions de GES (en millions de Mg éq. CO2) et leurs contributions respectives à l'adaptation, résumés dans le tableau 1.

**TABLEAU 1.** Engagements d'extension de la zone d'adoption (millions d'hectares), de déchets traités (millions de m3) et d'animaux supplémentaires (millions d'unités) ; du potentiel d'atténuation des émissions de GES (millions de Mg CO2 eq), et contributions pour l'adaptation, des SPS<sub>ABC</sub>, jusqu'en 2030, en considérant 2020 comme année de référence.

| SPS <sub>ABC</sub>  | EXPANSION DE L'ADOPTION (MILLIONS DE ha) | POTENTIEL D'ATTÉNUATION DES ÉMISSIONS DES GES (MILLIONS DE Mg CO2 éq) | CONTRIBUTIONS À<br>L'ADAPTATION   |
|---|--|---|---|
| Pratiques de Récupération des<br>Pâturages Dégradés (PRPD)1 | 30,00                                    | 113,70²   | Il augmente le stock de carbone et permet une plus grande infiltration et stockage de l'eau, grâce à une augmentation de la quantité, de la répartition proportionnelle, de la profondeur et de la décomposition des racines le long du profil du sol. Il réduit l'érosion et augmente la capacité d'adaptation aux sécheresses prolongées. |

| SPS <sub>ABC</sub>                        |   | EXPANSION DE L'ADOPTION (MILLIONS DE ha) | POTENTIEL D'ATTÉNUATION DES ÉMISSIONS DES GES (MILLIONS DE Mg CO2 éq) | CONTRIBUTIONS À<br>L'ADAPTATION   |
|---|---|--|---|---|
| Système de<br>Plantation<br>Directe (SPD) | Système de<br>Plantation<br>Directe des<br>Grains (SPDG)        | 12,50³                                   | 12,114  | Il favorise la conservation des ressources naturelles, maintient une couverture permanente du sol et améliore sa qualité chimique, physique et biologique. Il favorise une plus grande disponibilité de l'eau et un environnement favorable à la croissance des racines des cultures, augmentant l'efficacité de l'utilisation de l'eau. Il réduit les pertes de productivité et la vulnérabilité des céréales aux ravageurs en réduisant la disponibilité de l'eau pendant de longues périodes. Il contribue à réduire les impacts négatifs des événements pluvieux extrêmes sur la conservation des sols et de l'eau. |
|   | Système de<br>Plantation<br>Directe des<br>Horticoles<br>(SPDH) | 0,085                                    | 0,886   | Il augmente l'efficacité dans l'utilisation des intrants, réduit la perte du sol, d'eau et de nutriments par érosion et réduit l'amplitude thermique et la température du sol. Il favorise une moindre dépendance aux intrants externes et une moindre utilisation des combustibles fossiles. Permet d'améliorer l'utilisation de l'eau utilisée pour l'irrigation. Il réduit les pertes dues à l'érosion.  |

| SPS <sub>ABC</sub>     |   | EXPANSION DE L'ADOPTION (MILLIONS DE ha) | POTENTIEL D'ATTÉNUATION DES ÉMISSIONS DE GES (MILLIONS DE Mg CO2 éq) | CONTRIBUTIONS À<br>L'ADAPTATION  |
|------------------------|---|--|--|--|
| Systèmes               | Integration<br>Cultures<br>Élevages<br>Forêts<br>(ILPF) | 10,00 <sup>7</sup>                       | 37,90 <sup>8</sup>   | Il réduit les effets du déficit hydrique, augmente le confort thermique et le bien-être des animaux, améliore la productivité des composants du système et l'utilisation des ressources naturelles, en particulier le sol et l'eau, et minimise les pertes des parcours dans les régions soumises à des inversions thermiques brutales.  |
| d'intégration<br>(SIN) | Systèmes<br>Agroforêstiers<br>(SAF)                     | 0,10                                     | 0,38°  | Il améliore les propriétés physiques, chimiques et biologiques des sols, réduit l'érosion, augmente le stock et la qualité de l'eau, intensifie le cycle des nutriments, réduit le besoin en engrais et en pesticides, augmente la production de biomasse, biodiversité et stabilité climatique des systèmes de production et améliore le microclimat des systèmes productifs. Il favorise la diversification de la production et augmente le niveau d'emploi et de revenu des producteurs ruraux. |
| Forêts Plantées (FP)   |   | 4,00                                     | 510,00 <sup>10</sup>   | Il augmente la captation d'eau à plus grande profondeur et dynamise le cycle de l'eau environnante. Il crée un habitat pour plusieurs espèces animales et végétales, avec une biodiversité accrue. Il a un fort potentiel pour générer des produits et des bioproduits pour différentes utilisations.  |

| SPS <sub>ABC</sub>                                  | EXPANSION DE L'ADOPTION (MILLIONS DE ha)   | POTENTIEL D'ATTÉNUATION DES ÉMISSIONS DE GES (MILLIONS DE Mg CO2 éq) | CONTRIBUTIONS À<br>L'ADAPTATION   |
|---|--|--|---|
| Biointrants (BI)                                    | 13,00  | 23,4011  | Augmente la croissance des racines, permettant une plus grande utilisation de l'eau disponible dans le sol. Il améliore les propriétés physiques et chimiques du sol. Il réduit l'utilisation d'engrais chimiques à base d'azote (N), de phosphore (P) et de potassium (K), à la fois en apportant des nutriments via les microorganismes et en augmentant l'efficacité de l'utilisation des engrais par les plantes. Il induit le système de défense de la plante. |
| Systèmes Irrigués(SI)                               | 3,0012   | 50,00 <sup>13</sup>  | Il réduit la vulnérabilité des<br>systèmes de production en<br>périodes de sécheresse et le<br>risque des pertes de récoltes<br>dues aux événements<br>extrêmes. Il augmente la<br>stabilité et l'approvisionnement<br>alimentaire tout au long de<br>l'année.  |
| Gestion des Déchets de Production<br>Animale (MRPA) | 208,4014   | 277,8015   | Diminue la dépendance externe<br>aux engrais et à l'énergie. C'est<br>une source de revenu<br>complémentaire.   |
| Engraissement Intensif<br>(TI)                      | 5,00 <sup>16</sup>   | 16,2417  | Il favorise la meilleure<br>utilisation des ressources<br>fourragères. Il augmente la<br>productivité du système.   |
| TOTAL SPS <sub>ABC</sub>                            | 72,68 millions<br>d'hectares<br>208,40 millions de<br>m3 5 millions<br>d'animaux | 1 042,41 millions de<br>Mg CO2 éq                                    | Diminution de la vulnérabilité et augmentation de la résilience des systèmes de production agricole. Promotion de la conservation des ressources naturelles, augmentation de la biodiversité et stabilité climatique des systèmes de production.  |

<sup>1</sup>Considérant la récupération ou la rénovation des parcours dégradés; <sup>2</sup> En considérant le facteur d'émission/absorption par défaut de 3,79 Mg CO2eq ha-1 an-1 (IPCC, 2006); <sup>3</sup> Considérant de,5 milhões de hectares em SPD e 8,0 milhões de hectares em PD; <sup>4</sup> En considérant des taux de séquestration de C de 1,75 Mg C ha-1 an-1 pour SPD et 0,53 Mg C ha-1 an-1 pour PD, et un facteur de conversion pour CO2 eq de 3,67; <sup>5</sup> Considérant au moins 10% de la surface de production maraîchère en cours de conversion du système conventionnel vers le PPR (Systèmes à Préparation Réduite) ou SPDH; <sup>6</sup> Calculé sur la base de la réduction de l'utilisation de 200 kg ha-1 d'engrais azotés, en 8 cycles annuels, et en considérant les facteurs d'émission/absorption par défaut du GIEC de 0,01 pour les émissions de N2O (GIEC, 2006), et le facteur de conversion pour l'éq. CO2 de 3,67; <sup>7</sup> Considérant 1 million d'hectares avec des espèces d'arbres; <sup>8</sup> En considérant un facteur d'émission/absorption de 33,79 Mg CO2 eq ha-1 an-1 (Carvalho et al., 2010); <sup>9</sup> En considérant le facteur d'émission/absorption par défaut du facteur d'émission/absorption par défaut pour l'eucalyptus, le pin et d'autres plantations (IPCC, 2006); <sup>11</sup> Réduction calculée sur la base du remplacement des engrais chimiques par l'adoption de procédés microbiens; <sup>12</sup> Considérant les zones d'intensification, avec agrégation des zones d'agriculture pluviale, et d'expansion, agrégation des zones de pâturages, en particulier les pâturages dégradés;

<sup>13</sup> Considérant un facteur d'émission/absorption de 3,03 Mg CO2 eq ha-1 an-1 (Campos et al., 2020); <sup>14</sup> Considérant que 27% du total des déchets générés par les systèmes de production agricole sont traités par biodigestion ou compostage; <sup>15</sup> Calculé selon la méthodologie utilisée dans la Note Technique: "Diagnostic de l'expansion de l'adoption de la technologie de traitement des déchets animaux (ADT) sur le territoire brésilien entre 2010 et 2019" (BRASIL, 2019); <sup>16</sup> Considérant les animaux finis en confinement, semi-confinement et avec supplémentation, bien qu'il n'y ait pas de données officielles sur ce que cela représente pour le nombre total d'animaux abattus dans le pays; <sup>17</sup> Considérant que la croissance du troupeau soumis à l'engraissement intensif est de 500 000 animaux par an, avec un potentiel d'atténuation d'environ 11,4 kg CO2 eq/kg de carcasse, équivalent à 3 250 kg CO2 eq/animal de 19@.

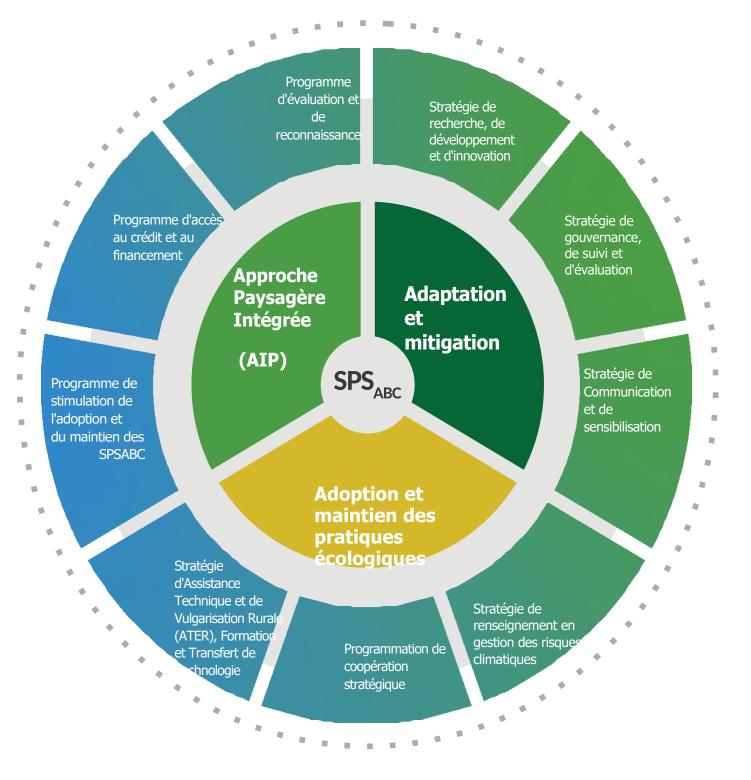
**Source:** élaborés par les auteurs



#### PLAN OPÉRATIONNEL DU ABC+

Pour répondre aux objectifs proposés dans ABC+, neuf axes stratégiques ont été structurés, interconnectés entre eux, répartis entre Programmes et Stratégies, selon les actions prévues jusqu'en 2030 (Figure 1).

**FIGURE 1.** Programmes et stratégies du plan opérationnel ABC+.



<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Défini sur la base de l'implication des acteurs publics, « Programme » traite l'ensemble des actions sous la coordination directe du Secrétariat de l'Innovation, du Développement Durable et de l'Irrigation (SDI), du MAPA, et « Stratégie » de ceux dont la gestion est partagée avec autres acteurs.

**TABLEAU 2** Axes stratégiques, objectifs spécifiques et actions proposés pour exécution, d'ici 2030, dans le Plan Opérationnel ABC+.

| AXE<br>STRATÉGIQUE                                  | OBJECTIF SPÉCIFIQUE   | ACTION  |
|---|---|---|
| Programme<br>d'accès au crédit<br>et au financement | Favoriser, élargir et<br>diversifier les sources et<br>instruments économiques,<br>financiers et fiscaux liés aux<br>SPS <sub>ABC</sub> | Favoriser la collecte de fonds via le programme ABC et d'autres lignes de crédit, pour encourager l'adoption et le maintien des SPS <sub>ABC</sub> Promouvoir l'alignement du Programme ABC avec les autres lignes de crédit du Plan Safra, en observant les objectifs, les éléments finançables et les taux d'intérêt pratiqués  Amélioration et expansion des mécanismes de suivi du financement SPS <sub>ABC</sub> dans les systèmes de crédit brésiliens pour soutenir le suivi et l'évaluation d'ABC+  Suivi et participation à la mise à jour du Manuel du Crédit Rural (MCR)  Encourager les agents financiers à répondre aux demandes de financement des SPS <sub>ABC</sub> dans différentes régions et priorités, en fonction de la cartographie et de l'identification des vulnérabilités et des opportunités  Encourager les assureurs à considérer un risque de pertes plus faible lors de la souscription d'une assurance rurale par les producteurs qui adoptent les SPS <sub>ABC</sub> Encourager la création de nouveaux mécanismes de financement via l'économie verte |

| AXE<br>STRATÉGIQUE   | OBJECTIF SPÉCIFIQUE  | ACTION   |
|--|--|--|
| Programme<br>de  |  | Prospection des sources de financement pour l'élaboration de projets de coopération, visant à élargir les actions ABC+   |
| Coopération<br>Stratégique   | Transversal  | Contrôle et suivi de l'exécution et systématisation des données des projets de coopération   |
|  |  | Formation des employés pour améliorer la préparation, l'exécution et le suivi des projets de coopération aux niveaux régional, étatique et municipal   |
|  |  | Consolidation de la stratégie de maintenance et d'amélioration continue des SPS <sub>ABC</sub>   |
| Programme de   | Continuer à encourager l'adoption et le<br>maintien de systèmes de production<br>agricole conservateurs et durables<br>Favoriser l'agriculture intégrée dans le<br>paysage, afin d'encourager la | Appui aux Groupements de Gestion<br>de l'Etat (GGE), dans la mise à jour<br>et l'exécution de leurs respectifs<br>Plans d'Action de l'Etat (PAE)   |
| stimulation de<br>l'adoption et du<br>maintien des<br>SPS <sub>ABC</sub> | régularisation environnementale des<br>propriétés rurales et la production<br>durable dans les zones à usage agricole  | Encourager l'approche paysagère<br>intégrée (AIP) dans la définition des<br>SPS <sub>ABC</sub> dans les propriétés   |
| SI S <sub>ABC</sub>  |  | Disponibilité des intrants de base pour soutenir l'adoption et le maintien des SPS <sub>ABC</sub> dans les établissements des agriculteurs familiaux, des colons de la réforme agraire, des communautés et des peuples traditionnels et des petits producteurs |
|  |  | Promotion des implantations des SPS <sub>ABC</sub> dans les établissements des agriculteurs familiaux, des colons de la réforme agraire, des riverains, des communautés traditionnelles et des petits producteurs  |

| AXE<br>STRATÉGIQUE  | OBJECTIF SPÉCIFIQUE   | ACTION   |
|---|---|--|
| Programme<br>d'évaluation et de<br>reconnaissance   | Créer et renforcer des<br>mécanismes qui permettent la<br>reconnaissance et<br>l'appréciation des producteurs<br>qui adoptent les SPS <sub>ABC</sub>  | Faisabilité de mécanismes permettant la reconnaissance et l'appréciation des producteurs et des propriétés qui utilisent SPS <sub>ABC</sub> , ainsi que leurs produits   |
| Stratégie de<br>gouvernance, de<br>suivi et<br>d'évaluation   | Améliorer le système de<br>gestion de l'information ABC +,<br>pour effectuer le suivi, la<br>notification et la vérification<br>(MRV) et le suivi et l'évaluation<br>de son portefeuille d'actions et<br>de résultats | Opérationnalisation du Système Informatisé de Gouvernance ABC+ (SIGABC), pour suivre la mise en œuvre des actions de promotion ABC+ au niveau national et étatique  Opérationnalisation de la Plateforme Multi-institutionnelle de Suivi des Réductions des GES dans l'Agriculture (Plateforme ABC), pour effectuer le suivi des émissions des GES résultant de l'adoption des SPS <sub>ABC</sub> Amélioration de l'interaction avec le Système d'opérations de crédit rural et de proagro (SICOR) et avec la Commission des valeurs mobilières et des changes (CVM) pour surveiller l'adoption des SPS <sub>ABC</sub> Consolidation, systématisation et évaluation des résultats d'exécution ABC+ via le Système d'Information Intégré du Plan ABC (SINABC)  Suivi et validation de l'ABC+ par le Comité Exécutif National du Plan ABC (CENABC) |
| Stratégie<br>d'Assistance<br>Technique et de<br>Vulgarisation Rurale<br>(ATER), Formation<br>et Transfert de<br>Technologie | Renforcer les actions de<br>transfert et de diffusion<br>des technologies, de la<br>formation et de<br>l'assistance technique   | Renforcement de l'Assistance Technique et de la Vulgarisation Rurale (ATER), pour accompagner l'extension et la maintenance des SPS <sub>ABC</sub> sur le territoire national Appui à la mise en place, à l'élargissement et à la systématisation des Unités Technologiques de Référence (URT), pour la diffusion des SPS <sub>ABC</sub> avec un plus grand potentiel pour les régions brésiliennes Appui à la diffusion des SPS <sub>ABC</sub> auprès des techniciens, vulgarisateurs, concepteurs, agents financiers/analystes, professions libérales, entreprises et producteurs ruraux, sur l'ensemble du territoire national  |

| AXE<br>STRATÉGIQUE  | OBJECTIF SPÉCIFIQUE | ACTION   |
|---|---------------------|--|
| Stratégie de<br>communication et<br>de sensibilisation                    | Transversal         | Communication et diffusion d'ABC+ auprès des groupes gestionnaires dans les États, techniciens, agents de vulgarisation, porteurs de projets, agents/analystes financiers, producteurs ruraux, associations de classe, chercheurs, enseignants, influenceurs, public international et bailleurs de projets de coopération  Sensibilisation des acteurs clés pour l'internalisation de l'ABC+ dans différents domaines et publics (groupes gestionnaires dans les États, techniciens, agents de vulgarisation, porteurs de projets, agents/analystes financiers, producteurs ruraux, associations de classe, chercheurs, enseignants, influenceurs, public international et bailleurs de projets de coopération, etc) |
| Stratégie de<br>renseignement en<br>gestion des<br>risques<br>climatiques | Transversal         | Encourager l'intégration et la disponibilité des renseignements et des informations sur les risques climatiques, pour renforcer la résilience des SPS <sub>ABC</sub> Proposition d'un modèle de gestion de l'intelligence climatique, pour l'intégration des systèmes d'information et d'analyse de la résilience, de la capacité d'adaptation et de la surveillance des risques des SPS <sub>ABC</sub>  |

| AXE<br>STRATÉGIQUE   | OBJECTIF SPÉCIFIQUE   | ACTION  |
|--|---|---|
| Stratégie de<br>recherche,<br>Développement et<br>innovation | Stimuler et soutenir la recherche appliquée pour le développement ou Amélioration des SPS <sub>ABC</sub> , avec une capacité d'atténuation et d'adaptation efficace | Identification, sélection et vérification des nouveaux SPS <sub>ABC</sub> , concernant sa capacité à accroître la résilience, la capacité d'adaptation, la productivité et la maîtrise des émissions des GES, en vue d'une éventuelle intégration dans l'ABC+  Intensification et expansion des projets de recherche pour l'amélioration technologique des SPS <sub>ABC</sub> Développement et amélioration de méthodes d'évaluation de l'efficacité de la résilience, de la capacité d'adaptation, de la productivité et de la maîtrise des émissions des GES des SPS <sub>ABC</sub> Développement de technologies de surveillance et de soutien à l'adoption des SPS <sub>ABC</sub> Élargissement et renforcement des actions de suivi des résultats liées à l'augmentation de la résilience et de l'adaptation  Expansion et renforcement des actions développées dans le cadre de la Plateforme multi-institutionnelle de suivi des réductions de GES dans l'agriculture (Plateforme ABC)  Incitation à lever des fonds pour financer la recherche agricole visant les SPS <sub>ABC</sub> |



ABC+ est l'amélioration du Plan Sectoriel d'Atténuation et d'Adaptation au Changement Climatique pour la Consolidation d'une Économie Bas Carbone (Plan ABC), institué sur la base du Décret n° 7390 de 2010 (Art.3°, dans la sous-section IV).

Les principales normes de la hiérarchie supérieure qui réglementent l'ABC+ sont décrites dans le tableau 3.

**TABLEAU 3.** Base légale Fédérale de fondation de l'ABC+ 2020-2030.

| ACTE RÉGLEMENTAIRE                    | SOMMAIRE   |
|---------------------------------------|--|
| Loi nº 12.114, du 9 décembre 2009     | Crée le Fonds national sur le changement climatique,<br>modifie les articles 6 et 50 de la loi n° 9.478 du 6<br>août 1997 et prend d'autres dispositions   |
| Loi nº 12.187, du 29 décembre 2009    | Établit la Politique Nationale sur le Changement<br>Climatique – PNMC, et prend d'autres dispositions  |
| Décret nº 9.578, du 22 novembre 2018  | Consolide les actes normatifs émis par le pouvoir exécutif fédéral qui prévoient le Fonds national sur le changement climatique, traité dans la loi n ° 12.114, du 9 décembre 2009, et la politique nationale sur le changement climatique, traitée dans la loi n ° 12.187, du 29 décembre, 2009 |
| Décret nº 10.145, du 28 novembre 2019 | Prévoit le Comité interministériel sur le changement climatique  |
| Décret nº 10.431, du 20 juillet 2020  | Institue le Comité Exécutif National du Plan Sectoriel<br>de la Consolidation d'une Économie Bas Carbone en<br>Agriculture   |

| ACTE RÉGLEMENTAIRE                 | SOMMAIRE  |
|------------------------------------|---|
| Décret nº 10606 du 22 janvier 2021 | Institue le Système d'Information Intégré du Plan<br>Sectoriel de la Consolidation d'une Économie Bas<br>Carbone en Agriculture et le Comité Technique de<br>Suivi du Plan Sectoriel de la Consolidation d'une<br>Économie Bas Carbone en Agriculture |
| Décret n° 323, du 21 octobre 2021  | Établit le Plan Sectoriel d'Adaptation au Changement<br>Climatique et à Faible Émission de Carbone dans<br>l'Agriculture, dans une perspective de Développement<br>Durable - ABC+ pour la décennie 2020-2030  |



BRÉSIL. **Décret n° 10 145 du 28 novembre 2019**. Prévoit le Comité interministériel sur le changement climatique. Brésil, 2019.

BRÉSIL. **Décret n° 10 431 du 20 juillet 2020.** Institue le Comité Exécutif National du Plan Sectoriel de Consolidation d'une Économie Bas carbone en agriculture.

BRÉSIL. **Décret n° 10 606 du 22 janvier 2021**. Établit le système d'information intégré du plan sectoriel de consolidation d'une économie à faibles émissions de carbone dans l'agriculture et le comité technique de suivi du plan sectoriel de consolidation d'une économie à faibles émissions de carbone dans l'agriculture.

BRÉSIL. **Loi n° 12 187 du 29 décembre 2009**. Établit la politique nationale sur le changement climatique - PNMC et prend d'autres dispositions. Brésil, 2009.

BRÉSIL. **Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Approvisionnement**. Plan sectoriel d'atténuation et d'adaptation au changement climatique pour la consolidation d'une économie bas carbone en Agriculture : plan ABC (Agriculture Bas Carbone) / Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Approvisionnement, Ministère du Développement Agraire, coordination de la Maison Civile de la Présidence de La république. – Brasilia : MAPA/ACS, 2012. 173 p.

BRÉSIL. **Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Approvisionnement**. Plan sectoriel d'adaptation au changement climatique et à faibles émissions de carbone dans l'agriculture dans une perspective de développement durable (2020-2030) : vision stratégique pour un nouveau cycle / Secrétariat de l'innovation, du développement rural et de l'irrigation. – Brasilia : MAPA, 2021.

BRÉSIL. **Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Approvisionnement**. Plan sectoriel d'adaptation au changement climatique et à faibles émissions de carbone dans l'agriculture 2020-2030/ Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Approvisionnement. Secrétariat de l'Innovation, du Développement Rural et de l'Irrigation. – Brasilia : Mapa/DEPROS, 2021. 133p.



## Conserver et produire, c'est possible!

